

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 624

présenté par

M. Hetzel, M. Reiss, Mme Bassire, M. Thiériot, Mme Boëlle, Mme Anthoine, Mme Beauvais,  
M. Masson, M. Pierre-Henri Dumont et M. Sermier

-----

**ARTICLE 2**

A l'alinéa 22, substituer au mot :

« dix »

le mot :

« cinq ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cinq années consécutives paraissent suffisantes pour mettre fin à la conservation des gamètes.